



Médecine du Travail

Lors du CE d'avril, la médecine du travail présentait son rapport annuel.

Le constat est affligeant : manque de médecins, manque d'infirmier(e)s, manque de personnel administratif. Une organisation de la médecine du travail de type « sparadrap sur jambe de bois » en attente d'une évolution (laquelle ???) face à la diminution du personnel d'Orange DO



Ille de France dans les mois à venir.

En analysant les différents rapports présentés au CE, la CFDT constate que les services médicaux de la DO IDF sont en forte tension et

souffrance. Cela dure depuis plusieurs années. Le personnel en subit les conséquences, il y a de plus en plus de retard dans le suivi.

La CFDT demande que l'ensemble des services de santé ait le dimensionnement correct et nécessaire pour mettre fin aux difficultés actuelles, côté médecins comme côté patients.

Activités Sociales et Culturelles

3 soirées seront proposées par le CE :

- Brésilienne
- Halloween
- Montparnasse

Cadeau de fin d'année enfant :

de **45 à 50 euros**,

(selon âge et propositions, voir le détail des décisions pour infos complémentaires.)

Cadeau de fin d'année adulte :

Ticket virtuel C'KDO de **50 euros**...

à dépenser sur le portail Kalidea

(donc seulement sur internet !)



La CFDT n'entend pas être dans l'opposition systématique mais aurait préféré une autre façon de faire.



Flash: Fonctionnaires

Orange a choisi de compenser la retenue salariale du premier jour d'une absence pour maladie, désormais demandée par la loi sur le salaire des fonctionnaires.

Et ce au titre de l'équité, puisque le jour de carence est déjà pris en charge par l'entreprise pour les contractuels !

2^{ème} projet immobilier d'envergure à la DO IDF

La direction Orange Ile de France a inscrit à l'ordre du jour du Comité d'Etablissement d'avril, le projet **OpenSqy**.

Son objectif est de réunir les salariés des unités DTSI, IMTW, DO Ile de France et GPS actuellement répartis sur 4 sites (Californien, Equerre, Equinoxe et Montigny) dans un nouvel immeuble, qui serait construit à proximité de la gare de Montigny le Bretonneux, à l'horizon fin 2021.

Actuellement 1276 personnes travaillent sur ces 4 sites, dont 21 pour le SCO sur l'actuel site de Montigny.

La direction justifie cette initiative par des charges immobilières importantes et des immeubles vieillissants (occasionnant des travaux à hauteur de 8 millions d'euros).

Dans le nouveau bâtiment, les étages de 2 à 8 seraient réservés à Orange, un restaurant inter-entreprises étant créé au RDC (capacité 830 couverts).

La direction s'engage à attribuer une place de parking sur le site du nouvel immeuble ou à proximité pour les salariés qui le souhaitent.



Immobilier (suite)

Projet très avancé pour déménager:

L'équipe de Lognes vers le site de Chessy.

Les deux personnes restantes à Boissy vers le site de St Maur.

La CFDT reste très à l'écoute des salariés impactés et sera le relais de leurs préoccupations face à la direction.



Questions DP CFDT

Réponses Orange

Q: « Orange favorise l'expression de chacun », « Orange donne les moyens de mettre en œuvre, par un travail d'équipe, les idées d'amélioration et d'innovation... » Où en est Orange avec la mise en place des réunions d'expression?

R: Quatre groupes d'expression seront organisés d'ici le 15 juillet.

Q: Un nouveau plan de mobilité en entreprise a été signé. Quelles sont les mesures que l'entreprise compte prendre pour lui assurer la meilleure publicité possible auprès du personnel ?

R: L'accord national sur le plan de mobilité est à la une des actualités d'Anoo. Il n'y a pas de communication supplémentaire prévue à la communication nationale.

Q: Malgré les accords et vos assurances de l'an dernier, nous tenons à vous signaler que le sujet « charge de travail », réputé être désormais un sujet obligatoire et incontournable lors des entretiens individuels, n'a trop souvent pas été abordé du tout ! Comment comptez-vous établir un bilan dans ces conditions ?

R: Les rappels sur le fait que la charge de travail doit être abordée lors de chaque EI ont bien été faits aux managers: push mails, Anoo managers, confcall sur l'accord. Si les salariés n'ont pas eu l'occasion d'aborder le sujet, ils peuvent s'en référer à leur manager pour le faire rajouter.

Q: Nous souhaitons vous faire part d'un sentiment de démotivation de certains salariés du N1 car depuis le début de l'année, l'objectif SAM est en augmentation constante, alors qu'il est de plus en plus difficile à atteindre. Dans le cadre de l'accord sur l'évaluation de la charge de travail et la prévention des RPS, à quel moment se fait la régulation conjointe avec les salariés du N1 pour la fixation des objectifs des équipes ?

R: Nous sommes très vigilants sur les ambitions SAM qui sont fixées par le national et veillons à lisser l'augmentation de l'objectif mois après mois. L'ambition de l'entreprise est d'améliorer la satisfaction et de développer l'autonomie du client. Cette ambition est déclinée au travers des SAM avec un résultat attendu à moyen terme. Pour tenir les SAM, nous avons conscience que les évolutions de posture nécessitent des efforts sans que la charge de travail augmente.

Commentaire: Et si elle augmente ?



**CFDT, le syndicat
qui change mon quotidien.**

CFDT Télécoms Prestataires Ile de France
7-9 rue Euryale Dehaynin - 75019 Paris
Tél : 01 42 03 89 45 - contact@monsyndicatcfdt.fr